

## communication

---

**De:** communication  
**Envoyé:** mardi 2 novembre 2021 14:23  
**Objet:** Ville Herserange - Info Mail n°338

- **⚠ RECRUTEMENT - POLICE MUNICIPALE ⚠**  
La Ville recherche un(e) Policier(ère) Municipal(e)

# Policier municipal (h/f)

## Synthèse de l'offre

**Employeur :** HERSERANGE

Hôtel de Ville

54440HERSERANGE

**Référence :** 0054211000438853

**Date de publication de l'offre :** 27/10/2021

**Date limite de candidature :** 06/12/2021

**Poste à pourvoir le :** 03/01/2022

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

**Temps de travail :** Complet

**Durée :** 35h00

**Nombre de postes :** 1

**Service d'affectation :** POLICE MUNICIPALE

## Lieu de travail :

**Lieu de travail :**

Hôtel de Ville

54440 HERSERANGE

## Détails de l'offre

**Grade(s) :** Gardien brigadier

**Famille de métier :** Prévention et sécurité publique > Police municipale

**Métier(s) :** Policier ou policière municipal

**Descriptif de l'emploi :**

Le policier municipal h/f exerce les missions de prévention nécessaires à la sécurité et de la salubrité publiques. Il/elle assure également une

**Profil recherché :**

- SAVOIRS :

Connaître les pouvoirs de police du maire et attributions des administrations des services de la sécurité et de la justice.

Connaître les acteurs et intervenants de la sécurité et de la prévention

Appliquer les techniques de neutralisation des armes et animaux dangereux

Appliquer les techniques de communication, de gestion de conflit, d'interpellation, d'enquête et de prélèvement.

Maîtriser le fonctionnement des administrations et établissements

\*Piloter, suivre et contrôler les activités des agents

- SAVOIR ETRE :

\*Faire preuve de rigueur, d'un fort esprit d'équipe, d'autonomie

\*Etre disponible

\*Avoir un sens aigu du service public, une bonne condition physique

\*Avoir le sens de l'écoute, de la médiation, calme, et une forte motivation

\*Respecter la déontologie

\*Posséder de réelles qualités relationnelles

\*Avoir le sens des responsabilités

**Missions :**

\* Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité des lieux publics.

\* Recherche et relevé des infractions.

\* Rédaction et transmission d'écrits professionnels.

\* Accueil et relation avec les publics.

\* Permanence opérationnelle et organisationnelle du service de police municipale

\* Animation et pilotage d'équipe.

Téléphone collectivité : 03 82 26 06 26

**Adresse e-mail :** g.didelot@mairie-herserange.fr

- **PERMANENCES DE VOS ELUS MUNICIPAUX DANS LES QUARTIERS**

Après de longs mois de restrictions sanitaires liées à la circulation de la COVID19, c'est avec beaucoup de plaisir que nous vous annonçons la reprise des permanences mensuelles de vos élus municipaux dans chaque quartier et nous vous invitons à venir les rencontrer , le

📅 Mercredi 03 novembre 2021, de 18h à 20h

📍 à l'Hôtel de Ville pour le Centre

📍 à l'Espace Edmond Bini - Tennis Club Cités de la Place pour la Chiers

📍 à l'Ecole Maternelle des 4 Vents - Avenue de la Concorde bis pour la Concorde

📍 à l'Espace Loisirs Enfance - Rue de Landrivaux pour Landrivaux

📍 au Centre Culturel de la Vielle Eglise - Rue de la Vieille Eglise pour le Village

- **HORAIRES D'OUVERTURE DU CIMETIERE MUNICIPAL**

Le cimetière municipal est ouvert :

- Du 1<sup>er</sup> Avril au 30 Septembre : de 8h à 20h

- Du 1<sup>er</sup> Octobre au 31 Mars : de 8h à 17h

- **INFORMATION Fibre Optique**

Pour vérifier votre éligibilité à la fibre, vous pouvez consulter le site internet :


<https://www.losange-fibre.fr>

Vous avez également la possibilité de contacter directement votre fournisseur d'accès internet.

- **FORMATIONS à l'IFAS de MONT-SAINT-MARTIN**

L'IFAS de Mont Saint Martin organise une préparation opérationnelle à l'emploi individuel (POEI), vers la sélection aide-soignant à compter du 15 novembre 2021 jusqu'au 17 janvier 2022.

Cette formation est ouverte:

 aux demandeurs d'emploi,

 aux personnes venant de la mission locale ou de l'école de la deuxième chance.



**IFAS**

Mont-Saint-Martin



Nous proposons des for

**DE QUAL**

## Préparation opérationnel à l'emploi individuel

L'IFAS de MSM organise une préparation vers la sélection aide soignante à compter du 15 novembre 2021 jusqu'au 17 janvier 2022.

Si vous êtes demandeurs d'emploi, à la mission locale, école de la deuxième chance et si le métier aide soignant vous attire, que vous souhaiteriez acquérir un diplôme d'État reconnu, vous pouvez tenter votre chance!!!

### Un métier profondément humain

Devenir aide-soignant c'est s'engager dans un métier qui a du sens. Un métier où on se sent utile en œuvrant au quotidien pour le bien être des patients.

### Une formation professionnalisante

Un taux d'insertion professionnelle proche de 90%

### Un secteur dynamique

Devenir aide-soignant est un métier à forte croissance, avec une garantie d'évolution dans un secteur qui recrute partout en France et qui offre une possibilité de trouver un emploi, proche de

**Contactez-nous :**

4 Rue Alfred Labbé

- **HARCELEMENT ET VIOLENCES NUMERIQUES**

Un numéro unique pour les jeunes victimes de violences numériques et leurs parents

Qu'est-ce que je fais quand mon ado est harcelé sur les réseaux ?

30 18

Le numéro national pour les jeunes victimes de violences numériques et leurs parents.

enfance 3018

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES

Co-funded by the European Union

- **Le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VAL DE BRIEY recrute**

Le Tribunal Judiciaire de VAL de BRIEY recrute :

- ✂ des conciliateurs de justice
- ✂ des délégués du Procureur

## **Le tribunal judiciaire de Val de Briey recrute des conciliateurs de justice**

Le conciliateur de justice est un bénévole qui a pour mission de rechercher le règlement amiable des différends qui lui sont soumis, que les parties aient ou non saisi un juge.

Il perçoit une indemnité forfaitaire pour couvrir ses dépenses de secrétariat, de téléphone, de matériels informatiques, de documentation et d'affranchissement qu'il expose dans l'exercice de ses fonctions.

Si vous souhaitez exercer la fonction de conciliateur de justice auprès du tribunal judiciaire de Val de Briey et que vous remplissez les conditions pour le devenir :

- Être majeur
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Justifier d'une formation juridique ou d'une expérience professionnelle ou associative en matière juridique d'au moins trois ans,
- Disposer de compétences qualifiantes pour exercer la fonction de conciliateur : bonne connaissance des institutions, une capacité d'écoute, d'échange, ainsi qu'un intérêt manifeste pour les modes alternatifs de règlement des conflits
- Faire preuve de réserve, d'honneur, de délicatesse, d'exactitude, de probité et de dignité.
- Ne pas être dans l'un des cas d'incompatibilités suivants :
  - Avoir un mandat électif dans le ressort de la cour d'appel de Nancy dans lequel vous exercez vos fonctions
  - Exercer une activité d'officier public et ministériel (huissier de justice, notaire, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, greffier des tribunaux de commerce)
  - Exercer une activité judiciaire à quelque titre que ce soit, de façon habituelle ou occasionnelle, quel que soit le lieu d'exercice, ou qui participe au fonctionnement du service public de la justice, notamment les activités d'avocat, expert judiciaire, conseiller prud'homal, juge consulaire, greffier des juridictions judiciaires ou administratives, mandataire judiciaire à la protection des majeurs, assistant de justice, assesseur du pôle social du tribunal judiciaire, délégué du procureur, médiateur de justice, assesseur, conseiller prud'homal...

Vous pouvez adresser votre dossier de candidature :

- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation
- Une attestation sur l'honneur selon laquelle il n'existe aucune incompatibilité
- Les documents relatifs à votre activité professionnelle, vos diplômes et votre expérience juridique

à l'attention du magistrat coordonnateur de la protection et de la conciliation de justice du tribunal judiciaire de Val de Briey soit par voie électronique ([recrutement.tj-val-de-briey@justice.fr](mailto:recrutement.tj-val-de-briey@justice.fr)) soit par voie postale (4 rue du Maréchal Foch CS 20139 54150 Val de Briey).

# **Le tribunal judiciaire de Val de Briey recrute des délégués du procureur**

Le délégué du procureur met en œuvre, à la demande et sous le contrôle du procureur de la République, les mesures alternatives aux poursuites pénales décidées par le parquet pour les infractions de faible gravité : rappel à la loi ; orientation vers une structure sanitaire, sociale ou professionnelle ; mise en conformité avec la loi ou le règlement ; réparation du préjudice de la victime ; interdiction de séjour ou de paraître ; composition pénale ; médiation pénale ; stage de citoyenneté ; stage de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants...).

Il procède également à la notification des ordonnances pénales.

Il collabore ainsi à l'exercice de la Justice et est en contact direct avec les justiciables. Le délégué du procureur intervient sur deux sites : Val de Briey et Longwy.

Si vous souhaitez exercer la fonction de délégué du procureur auprès du tribunal judiciaire de Val de Briey et que vous remplissez les conditions pour le devenir :

- Ne pas exercer de fonctions judiciaires ou participer au fonctionnement du service de la justice ou être investi d'un mandat électif dans le ressort de la cour d'appel de Nancy
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation, incapacité ou déchéance mentionnée sur le bulletin n° 2 du casier judiciaire
- Présenter des garanties de compétence, d'indépendance et d'impartialité
- Ne pas être âgé de plus de 75 ans
- Sauf dispense accordée par le garde des sceaux, ministre de la justice, ne pas être conjoint, concubin, parent ou allié jusqu'au degré d'oncle ou de neveu inclusivement d'un magistrat ou d'un fonctionnaire du tribunal judiciaire de Val de Briey ou lié avec l'un d'entre eux par un pacte civil de solidarité.

Vous pouvez adresser votre dossier de candidature :

- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation
- Une attestation sur l'honneur selon laquelle il n'existe aucune incompatibilité
- Les documents relatifs à votre activité professionnelle, vos diplômes et votre expérience juridique

à l'attention de la procureure de la République du tribunal judiciaire de Val de Briey soit par voie électronique ([accueil.tj-val-de-briey@justice.fr](mailto:accueil.tj-val-de-briey@justice.fr)) soit par voie postale (4 rue du Maréchal Foch CS 20139 54150 Val de Briey).

Pour obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez vous rendre sur <http://www.metiers.justice.gouv.fr/la-justice-hors-de-la-fonction-publique-12684/delegue-du-procureur-de-la-republique-26860.html>

**Vous recevez ce mail suite à votre inscription à notre service Info Mail**

**Nous vous demandons de ne pas répondre directement à cette adresse**



Pour toute question et/ou commentaire, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante [mairieherserange@wanadoo.fr](mailto:mairieherserange@wanadoo.fr) et une réponse vous sera apportée

### Service Info Mail

#### Mairie de HERSERANGE

Place Victor Zaffagni

54 440 HERSERANGE



[www.mairie-herserange.fr](http://www.mairie-herserange.fr)